



« Prévention des dérives sectaires et de la radicalisation violente, promotion de la laïcité et de la lutte contre les discriminations religieuses »

Formation-Action Brest 2016

Le contexte...

Les attentats terroristes qu'a connus notre pays au cours de ces derniers mois, mais aussi le climat international tendu autour des conflits qualifiés de religieux, ont éveillé chez les acteurs territoriaux le besoin de comprendre, d'échanger et d'adapter leurs pratiques professionnelles pour se construire une éthique liant à la fois la prévention de la radicalisation, la non-discrimination religieuse et le respect de la laïcité en tant que valeur républicaine. Or, ces thématiques semblent entrer en tension les unes avec les autres, ce qui nécessite un travail d'analyse pour une meilleure appréhension des processus de rupture à l'œuvre aujourd'hui dans la société française.

C'est donc à partir de ces questions sociales dites « vives » parce que mouvantes et conflictuelles, qu'il s'agit de construire des postures et des pratiques professionnelles à l'épreuve du réel.

Pour y répondre, la Ville de Brest et Brest Métropole ont engagé un travail dès 2009 autour de plusieurs axes, convergeant vers la co-élaboration de nouvelles postures :

- Un travail autour de la laïcité engagé avec Dounia Bouzar dans une perspective pratique ayant abouti à l'élaboration d'un guide
- Un espace de travail régional en matière de lutte contre les discriminations, initié par la DRJSCS-Acsé autour d'un guide coordonnée et réalisé par Topik, centré sur les acteurs-trices jeunesse sur la question des discriminations
- Une mobilisation des services de l'État, des collectivités (Quimper, Brest et Conseil Général du Finistère) et des opérateurs publics tels que Pôle Emploi ou Brest Métropole Habitat autour du Sous-Préfet de Brest visant à organiser la promotion des valeurs républicaines et à contribuer à une meilleure prise en compte des processus identifiés comme radicaux. A visée opérationnelle, ce groupe de travail et de veille préfigure des espaces de travail interinstitutionnels, leviers de la mise en cohérence de l'action publique.

La formation-action...

Pour poursuivre le travail entamé, il s'agit dans le cadre d'un espace partagé de :

- S'outiller pour mieux repérer et accompagner les situations individuelles de rupture qui peuvent se matérialiser par des comportements de repli de type sectaires et radicaux
- Construire une approche collective inclusive qui permette d'identifier et de dépasser les zones de conflictualité exprimées notamment dans les tensions entre neutralité, revendications religieuses, non-discrimination et respect des libertés individuelles.

Ces objectifs seront à réaliser dans un cadre prédéfini autour des axes de travail suivants :

- ➔ Une formation action organisée comme un socle commun de 3 jours réunissant environ 30 participants, suivie d'ateliers organisés en deux sous-groupes l'un portant sur le thème de la radicalisation à visée d'accompagnement individuel et l'autre portant sur la laïcité et la non-discrimination dans une visée collective.
- ➔ La capitalisation afin de conserver la mémoire des travaux réalisés et d'assurer une diffusion plus large des acquis au cours d'une restitution à un groupe composé d'élus et de responsables et à un groupe composé de professionnels
- ➔ La mise en place et l'animation d'un groupe de suivi chargé d'assurer la pérennité du travail engagé avec les acteurs et structures du territoire

Le groupe de formation-action...

Composé de 30 personnes volontaires, engagées dans leurs métiers autour des questions d'éducation, de prévention, de santé, d'accès aux droits.

Les structures représentées...

Le groupe a suivi un parcours composé de différentes étapes. Dans un premier temps, ensemble, nous avons interrogé et construit un savoir commun autour des questions de laïcité, de discriminations et de radicalisation. Ces 3 journées de « tronc commun » ont permis d'identifier les points de tension, les espaces d'accord et les positionnements professionnels s'inscrivant dans une démarche d'égalité de traitement et d'éducation populaire.

Quel est mon rôle en tant que professionnel-les face aux injustices exprimées par les habitant-es ?

Quelle place je prends dans les échanges avec la population dans un contexte marqué par les attentats, le repli ?

Quelles sont mes ressources pour prévenir et repérer les ruptures et les passages à l'acte ?

Pour démarrer, 3 journées de tronc commun.

⇒ **Laïcité,**

⇒ **Discriminations religieuses,** avec l'intervention de Marwan Mohammed - CNRS

⇒ **Fait religieux et radicalisation,** avec l'intervention de Ouisa Kies – EHESS et Sociologiks

Jour 1 : De quoi la laïcité est-elle le nom ?

Régulièrement brandie comme rempart, comme combat ou comme valeur première, la laïcité a une histoire, qui si elle se retrouve dans d'autres pays, a une trajectoire particulière en France.

Le groupe a d'abord travaillé à sa propre définition. En petits groupes, plusieurs lectures de la laïcité se sont fait jour, après des débats, des régulations nécessaires pour **trouver ce qui fait sens et commun**.

Quelle place pour la religion dans l'espace public ? C'est quoi l'espace public ? La liberté de conscience a-t-elle une limite ? Comment ce principe est-il utilisé ? Par qui ? Pour quoi ?

Fiche outil d'animation :

- **Par petits groupes de 6, proposer dans un premier temps que chacun-e écrive sur des post-its les mots clés liés à la laïcité. 3 min**
- **Dans un second temps, chacun-e réfléchit à une définition. Que répondre si on vous demande « C'est quoi la laïcité ? » ? 5 min**
- **Mise en commun des définitions avec les autres membres du petit groupe. Echange et débat. Je suis d'accord, pas d'accord, je prends, je jette. 10 min**
- **Pendant les 20 minutes restantes, rédiger une seule définition, en collectif. Noter les points de désaccord, de tensions, de consensus et d'accord. 20 min**



Nuage de mots produit par le groupe

Une fois cet exercice terminé, les différents groupes ont pu positionner leur définition sur une fresque retraçant les différentes conceptions historiques et politiques de la laïcité de 1905 à nos jours.

Parler de laïcité en 2016, c'est nécessairement prendre en compte le contexte socio-historique et les évolutions législatives qui forment depuis 1905 une sédimentation particulière.

Quels étaient les débats en 1905 ? Quelles conceptions de la laïcité dialoguent ou se confrontent depuis ? Où en est-on aujourd'hui ?

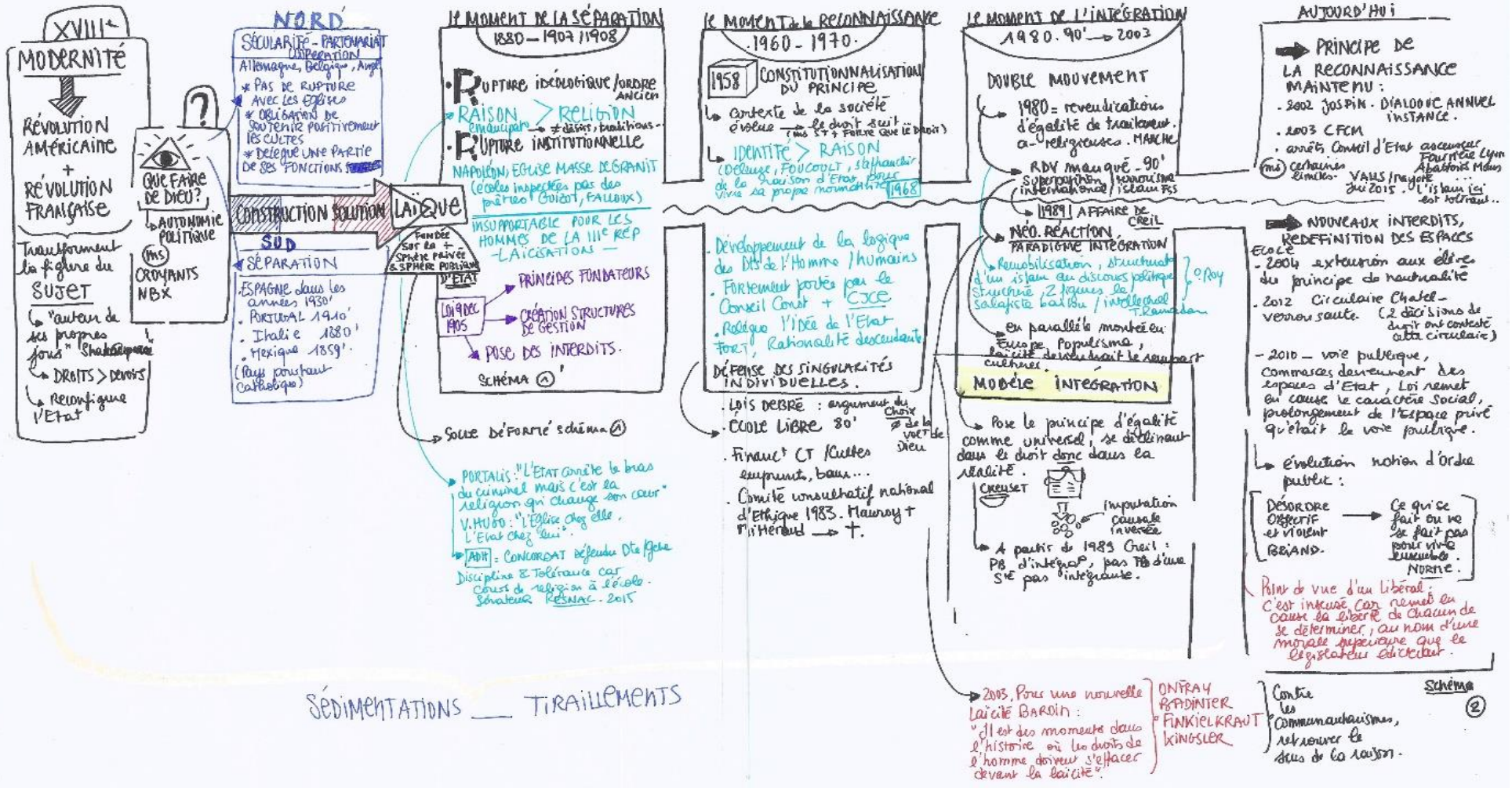
Cette séance s'est attachée à développer une analyse à la fois diachronique – qui s'attache au processus historique – et synchronique – qui se concentre sur l'analyse de la situation à un moment T.

La fresque synthétisant les analyses historiques, sociologiques et juridiques de la laïcité en France croise les apports théoriques :

- D'historien-nes : P.Portier, J.Baubérot, S.Dukic
- De sociologues : F.Lorcerie, O.Noël
- De politologue : O.Roy
- De juristes : S.Hennette-Vauchez
- De philosophes...P.Kahn

FRESQUE SYNTHÉTIQUE HISTORICITÉ DES CONCEPTIONS LAÏCITÉ ÉGALITÉ
— PANDRAMA —

→ REPREND LES TRAVAUX D'HISTORIENS, SOCIOLOGUES, SCIENCES DE L'ÉDUCATION
JEAN BAUBÉROT, Philippe PORTIER, Olivier NOËL, Suzanne DUKIC, O. ROY
F. RAUGISE LORCIERIE, Pierre KAHN, Stéphanie Hennette-Vauchez.



L'historien Philippe Portier distingue plusieurs mouvements dans l'histoire de la construction de la solution laïque :

- Une première phase qui démarre avec les révolutions, françaises et américaines. Cette période dite de **modernité** va résolument transformer le rapport à Dieu et la figure du sujet. L'Etat se reconfigure à la fois autour de sujets de droits et non plus seulement de devoirs mais également autour de la transcendance divine, remise en cause par les révolutionnaires.
- Une seconde phase démarre alors, celle dite de la **séparation**. Construire une solution laïque c'est prendre en compte l'existence des croyant-es tout en organisant un Etat rationnel, détaché de l'influence de l'Eglise. Victor Hugo résume en une phrase cette période : « L'Etat chez lui, l'Eglise chez elle ». La raison l'emporte sur la religion, perçue comme aliénante.

Cette période de construction de la solution laïque est marquée par des affrontements intellectuels violents. Ces tensions qui entourent les débats autour de la loi du 12 décembre 1905 sont encore actives dans la société contemporaines, redessinées par des contextes politiques, sociaux différents.

Deux visions s'opposent sur la place des religions.

D'un côté, des partisans d'une laïcisation absolue, portant une vision anticléricale et antireligieuse, de l'autre, des partisans d'une loi de liberté avant tout. C'est cette conception de la séparation qui l'emportera en 1905, incarnée par Aristide Briand et Jean Jaurès.

- Une troisième phase, dite de **reconnaissance**, fait évoluer la place de la religion dans la société française. Les valeurs des droits de l'homme, fortement portées après la guerre et pendant les années 60-70 amènent l'Etat français à reconnaître les singularités individuelles et ouvrir de nouvelles formes de dialogue avec les religions. La garantie des emprunts pour la construction de nouveaux lieux de culte, financement des écoles privées sous contrat...
- Les années 80, qui s'ouvrent avec de nouvelles revendications égalitaires portées par les descendants d'immigrés. Français quand leurs parents étaient étrangers, immigrés post-coloniaux, cette génération se heurte à une lecture politique de leurs revendications qui se focalise sur l'origine et la religion, plutôt que sur le message de liberté et d'égalité. Avec les grèves ouvrières des années 80 et les premières affaires dites « du foulard », la question de l'islam s'inscrit durablement dans le débat public¹.
- Depuis les années 2000, les débats publics rejoignent sous une forme renouvelée, que les historiens et juristes qualifient de néo-laïcité, les débats de 1905². Liberté religieuse ? Neutralité de l'espace public ? Expression ou non ?

Que dit la loi de 1905 ?³

¹ [Abdellali Hajjat](#), [Marwan Mohammed](#), *Islamophobie. Comment les élites françaises fabriquent le "problème musulman"*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2013.
Lorcerie, F (dir), La Politisation du voile, Paris, [L'Harmattan](#), 2005.

² Hennette-Vauchez, S. Valentin, V. *L'affaire Baby Loup ou la Nouvelle Laïcité*, Lextenso, 2014

³ Les apports juridiques de ce document resteront volontairement synthétiques. L'objectif de ce document étant de permettre aux membres de la formation-action de conserver des traces des interventions et de bénéficier de références pour aller plus loin. Pour plus de précisions, cf bibliographie.

⇒ Elle pose des principes :

- **Principe de finalité** – quel est l'objectif de cette loi ? :
 - **Exprimer, exercer son autonomie morale**
 - **Sans contrainte ni discrimination**
- **Principe instrumental** – par quel moyen ? :
 - **L'Etat est neutre et donc à équidistance avec toutes les opinions, convictions...**
- **Principe d'abstention** – avec quelles règles ? :
 - **Pas de soutien de l'Eglise. *Ici, nous verrons que la sédimentation des lois a fait évoluer ce principe*⁴.**
 -

⇒ **Elle crée les associations 1901, culturelles, en charge de la gestion des biens religieux.** L'Eglise catholique ayant refusé cette organisation, A.Briand opta pour le transfert de la gestion des biens de l'Eglise – bâtiments construits avant 1905 – aux collectivités locales.

⇒ **Elle pose des interdits :**

- Interdiction de troubler ou d'empêcher les cérémonies
- Silence des prêtres. L'Eglise ne doit pas interférer dans la vie politique.
- A noter, si les partisans d'une laïcisation totale de la société souhaitaient voir figurer des interdictions de port de signes religieux (débat sur le port de la soutane), rien n'est indiqué dans la loi de 1905.

La loi sur la laïcité est donc un régime d'aménagement juridique dans lequel liberté de conscience et liberté de culte se trouvent garanties dans le respect de l'égalité par un Etat neutre.

⁴ Lois successives élargissant le principe d'abstention, de neutralité : loi 25 décembre 1942, loi du 31 décembre 1959, loi du 19 juillet 1961, loi du 15 mars 2004, loi du 11 octobre 2010...cf <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/134000405.pdf> consulté le 19/04/2016

Ne pas rechercher absolument le consensus mais s'accorder sur les désaccords.

Partagé dès le départ avec le groupe cet objectif pédagogique est un des principes clés de la formation-action.

Laïcité, égalité, radicalisation, discriminations sont des principes, des concepts, des termes polysémiques. Il s'agit d'en débattre, de les analyser, de les comprendre afin de se construire une professionnalité ancrée dans **l'éthique et le droit**.

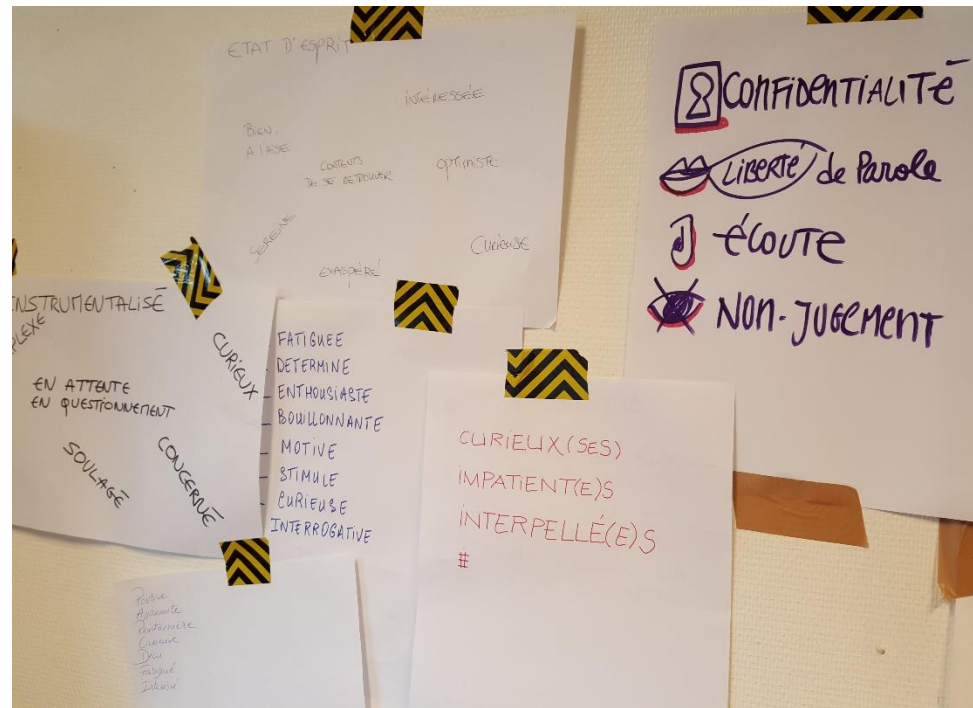
La seconde partie de la journée a été consacrée à la restitution des ateliers du matin, en positionnant notamment les débats et les définitions sur la fresque historique. Ma compréhension ou ma vision de la laïcité s'inscrit-elle dans ce long processus d'accumulation historique, politique et juridique ?
A quel endroit ? Comment dialoguer avec les habitant-es ?

Jour 2 : Discriminations religieuses

La séance sur la laïcité a permis d'observer la place du fait religieux dans la société contemporaine et les débats qu'il suscite. Principe de liberté, valeur d'égalité, la laïcité comme régime d'aménagement n'évacue pas la question des discriminations.

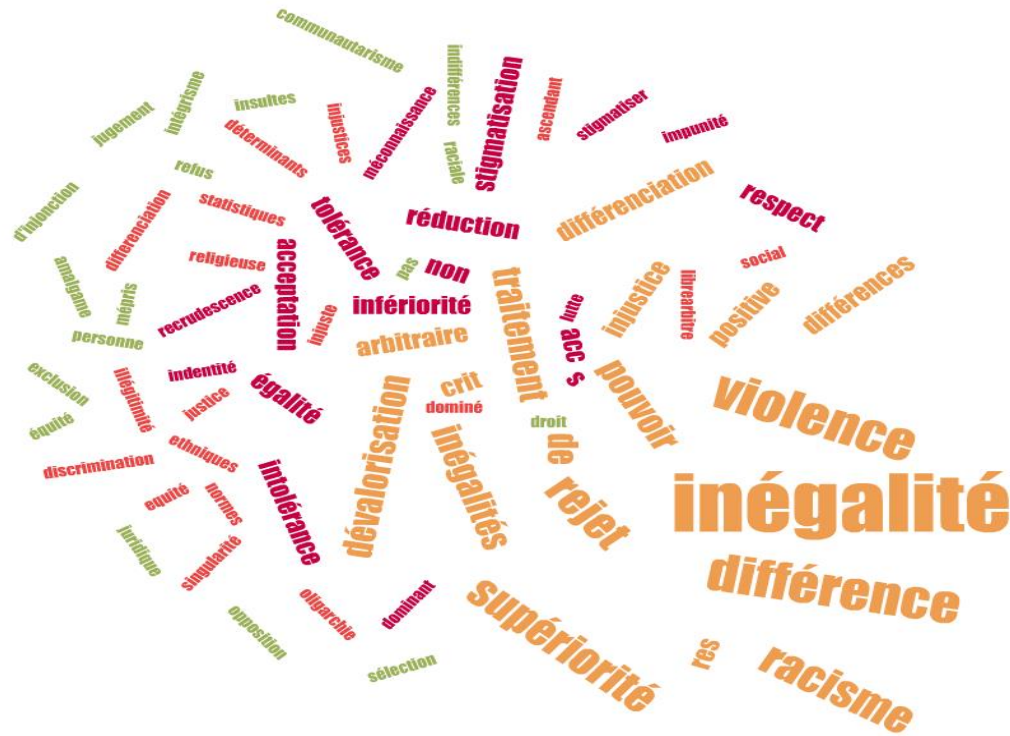
Cette séance a été conduite en deux temps. La matinée a été consacrée au cadre juridique de la non-discrimination, à la signification socio-historique de ces ruptures d'égalité et à leur impact. L'après-midi s'est organisée autour de l'intervention de M. Mohammed, chercheur au CNRS.

Nous avons abordé les étapes de la construction du problème public de l'islam, les résultats d'études sur les discriminations religieuses et la situation des jeunes des quartiers populaires qui s'inscrivent dans des parcours de délinquance et parfois de radicalisation violente.



L'état d'esprit du groupe :

Matinée : les discriminations, de quoi parle-t-on ?



Mots clés repérés par le groupe, en lien avec la discrimination

Parler des discriminations, c'est d'abord parler d'égalité.

A partir d'une approche socio-historique, allant de 1789 à nos jours, il s'agit de percevoir les mouvements qui ont contribué et contribuent encore aujourd'hui à faire advenir pour tous et toutes l'égalité réelle. Mouvements féministes d'abord, luttes pour les indépendances ensuite, mouvements LGBT, luttes post-coloniales...

C'est bien la question de l'égalité de traitement qui se pose ici. Comment, au sein d'une même société, des individus se voient assignés, traités différemment, en raison de leur couleur de peau, de leur patronyme, de leur handicap, de leur sexe...et de leur religion.

Si le cadre juridique est clair, avec la loi du 27 mai 2008 qui précise les choses, les mécanismes de production des discriminations et leur impact sont encore trop peu connus.

Tout d'abord, que dit le droit⁵ ?

- Une discrimination est une inégalité de traitement, à situation comparable, fondée sur un critère prohibé par la loi.
- Il s'agit de choix ou de dispositions concernant un individu ou un groupe d'individus dans l'accès à un bien, un service, un emploi ou un droit.
- La loi du 27 mai 2008 ainsi que les articles 225-1 et 2325-2 du Code Pénal déterminent 20 critères prohibés.



Ceux liés à l'identité de la personne : âge, sexe, origine réelle ou supposée, patronyme, orientation et identité sexuelle, apparence physique, caractéristiques génétiques...

Ceux liées à une situation : situation de famille, état de grossesse, handicap, état de santé, lieu de résidence...

Ceux liés à des choix : convictions religieuses, opinions politiques, activité syndicale, mutualiste, mœurs...

Peines encourues devant le Juge Pénal :

Pour les personnes physiques, dont les fonctionnaires : jusqu'à 3 ans de prison et 45000€ d'amende

Jusqu'à 5 ans de prison et 75000€ d'amende lorsque la discrimination est commise dans un lieu accueillant du public et lorsque la discrimination est commise par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public.

⁵ Ici encore, se référer pour plus d'éléments autour des discriminations : iscra.org, defenseurdesdroits.fr, reseau-reci.org

Quels sont les mécanismes psycho-sociaux qui appuient les discriminations ?

A partir d'une vidéo de l'association Ya Fouë « il paraît qu'eux »⁶, échanges autour des stéréotypes, des préjugés et des représentations sociales.

Catégorisation sociale :

Catégories simplifiant la réalité, définissant la place de chacun, créant des groupes ...
Les femmes et les hommes par exemple, les ouvriers, les enseignants, les jeunes...



Représentations sociales :

Elles sont le reflet des normes institutionnelles, d'un contexte historique et politique.
Elles dépendent aussi de la place qu'on occupe.
La représentation sociale de la femme a par exemple évolué entre les années 50 et aujourd'hui.



Stéréotypes :

Ils procèdent à la fois de la catégorisation et de la représentation.
Ce sont des croyances, des idées toutes faites qui généralisent à une catégorie de la population un ou plusieurs traits de comportements, de personnalités...
Ils simplifient, différencient et peuvent influencer des comportements.
Par exemple, les femmes sont douces, les Noirs dansent bien, les Juifs sont radins, les jeunes des quartiers sont sous-qualifiés...



Préjugés :

Se fondant sur un ou plusieurs stéréotypes, le préjugé introduit une dimension émotionnelle, affective.
Il induit un rejet de l'autre, une attitude défavorable.
Au stéréotype, on ajoute un jugement de valeur a priori, sans connaissance.
Par exemple...Les femmes sont douces, elles ne sont bonnes qu'à s'occuper des enfants.

⁶ <http://ilparaitqueux.edoo.fr/index.php> consulté le 19/04/16

Quel est l'impact des discriminations sur les individus ?

A partir du court métrage « Pas d'histoires », **Pas d'histoires ! 12 regards sur le racisme au quotidien**, échanges sur les impacts de la stigmatisation⁷ sociale et des discriminations.

Citons ici le psychanalyste Fethi Benslama⁸ pour qui les discriminations relèvent « *de la cruauté à l'égard de l'autre, perçu comme un intrus, c'est-à-dire comme une extériorité affectant le corps propre (soyons attentifs à toutes les significations du terme propre). A défaut de pouvoir l'exterminer physiquement, on choisit de l'éliminer socialement. Car un être humain qui est empêché d'accéder à des fonctions, des services et des droits dans la communauté où il vit est un homme qui périt aux yeux de la communauté humaine. C'est pourquoi je dis des discriminations qu'elles sont un mode d'extermination sociale. Remarquons qu'au sens étymologique, du latin, exterminare signifie chasser des frontières, bannir.* »

Après-midi : intervention de Marwan Mohammed, chercheur au CNRS. Ses recherches portent principalement sur la jeunesse, ses normes et ses déviances, la délinquance et plus récemment la construction du problème public de l'islam en France.



Vidéo de l'intervention sur le blog de la formation-action.

⁷ Cf Goffman, E. « Stigmate Les usages sociaux des handicaps », 1975 Collection « Le sens commun »

⁸ Benslama, F. « *La discrimination : mode d'extermination sociale* », in BLIER Jean-Michel et DE ROYER Solenn (coord), *Discriminations raciales, pour en finir*, Jacob-Duvernet, 2001, p21

MARWANN MOHAMMED - CNRS



QUEL LIEN ENTRE RADICALISATION ET DISCRIMINATION? SOCILOGIE DE LA DELINQUANCE RACISME NOTAMMENT LIÉES À LA RELIGION. Résulte ou suppose?

3 CONSTRUCTION DU "PROBLÈME MUSULMAN"

BEAUCOUP DE PROBLÈMES SOCIAUX NE SONT PAS DES PROBLÈMES PUBLICS

COMMENT EST PRODUIT LE SAVOIR? - enquêtes de terrain - OUSAKIES (RADICALISATION) (DAVID THOMSON) ALORS QUE LES LE PROBLÈME DU DISCRIMINATION (racisme, genre, etc.)

Conditions d'émergence d'un problème public

- * Production de connaissance
- * convergence / mobilisation d'acteurs-tristes
- * LA NORME : À PARTIR DE QUELLE NORME CELA POSE-T-IL PROBLÈME?

émerge au début des 80'

O.S. Moyadon. [AVRIL 87] [GROUPE] [STRATÉGIE] [A.P.P. 87] [P.P. 87]

Reconstruction des lieux + observation d'une salle de prière comme à FERRAND BLANCKART après 9/11

PATRIOTISME : analyse de la grève comme manipulée + CRIMES MINISTÉRIELS : Rapuse par les ministères + PRESSE : ANGLE D'ANALYSE POUSSÉ VERS LA RELIGION : Photos de prière, Casablanca... + DÉPRECE "quêtes Chrétiennes" Contexte de l'IRAN

DISTINCTION POLITIQUE DROITE / GAUCHE VA SE FAIRE SUR LES QUESTIONS SOCIÉTALES. NORME, VALEUR, IDENTITÉ...

1989. Greil DÉBATS EXPLOSENT...

5 MÉMOIRE DE LA FRANCE

* ASSIMILATION Héritage COLONIAL CRITÈRES JUGÉANT LA CAPACITÉ À S'ASSIMILER À LA CULTURE FRANÇAISE. !!

Attentes implicites COMPORTEMENTS

"théorie des APPARENCES"

LES INDICATEURS UTILISÉS POUR CATEGORISER "LES RADICALISÉS" SONT LE + SOUVENT IMPLICITES.

RECHERCHER LES INDICATEURS OBJECTIFS POUR DISCERNER SANS DISCRIMINER.

* EGALITÉ FEMMES / HOMMES

ouvre un DÉBAT SUR L'ESPACE PUBLIC / NEUTRALITÉ CONCENTRE LE REGARD SUR L'ISLAM QUAND CETTE QUESTION EST TRANS-CLASSES SOCIALES, TRANS-RELIGIEUSE

* RELIGION DE L'AUTRE.

dimension DU RACISME POST-COLONIAL. Xénophobie

* société sécularisée

DÉBATS 1972 loi / RACISME } religion était absente... 1989 : retour du religieux dans l'espace public.

ANTI-CRISTIENS FEMINISTES (à gauche) XÉNOPHOBES

6 Lien entre ressentiment > radicalisation Recherche sur la laïcité et laïcité

étapes sur LA VIOLENCE POLITIQUE MONTRENT LA DIMENSION FIÈTE DE RENAISSANCE.

CAUSALITÉ DIRECTE MAIS REPERCÉ DANS LES TRAJECTOIRES

1 RECHERCHE / ÉTUDE INSTITUT MONTAIGNE DISCRIMINATIONS RELIGIEUSES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Sept 2013 - 2014 - 6000 CV

FRANÇAIS-E PIB Mes au Liban * C+

2x plus de chances que les C

30% d'écart avec les Arabiques

♀ + 40% de chances de plus ♀ C+

♂ + 4x + de chances que les ♂ C

INDICATEUR DÉTERMINANT MARQUEUR RELIGIEUX DÉTERMINANT

Hommes musulmans en France + discriminés que les Hommes Noirs aux USA...

enquêtes de victimisation

effets de ciblage (cf chiffres de la Police)

de quoi avez-vous été victimes?

TeO - insee : BASÉE SUR L'AUTO-DÉFINITION

FERT NIVEAU DE RESSENTIMENT DU POINT DE VUE DE LA RELIGION → * C

50% déclarent avoir subi des discriminations pendant leurs études que le critère est l'origine

2 DISCRIMINATIONS LÉGALES

légitimes [même commune]

devenues légales ms jugées ILLÉGITIMES

loi 2004. signes ostensibles C+ *

COMMENT ARRIVE-T-ON À UN TEL REJET?



4 REPRESENTATIONS DE L'ISLAM

DATENT DU MOYEN ÂGE. EUROPE CATHOLIQUE / ORIENT émergence

VISION NÉGATIVE, RÉTROGRADE...

XVIII : pour pointer le versant RÉTROGRADE DU CATHOLICISME, Δ+ ISLAMOPHILIE...

CONTROVERSÉS

1989 : 40 jeunes filles. Que représentent-elles? Quelles discriminations subissent-elles? Discrimination et de mort à cette jeune fille.

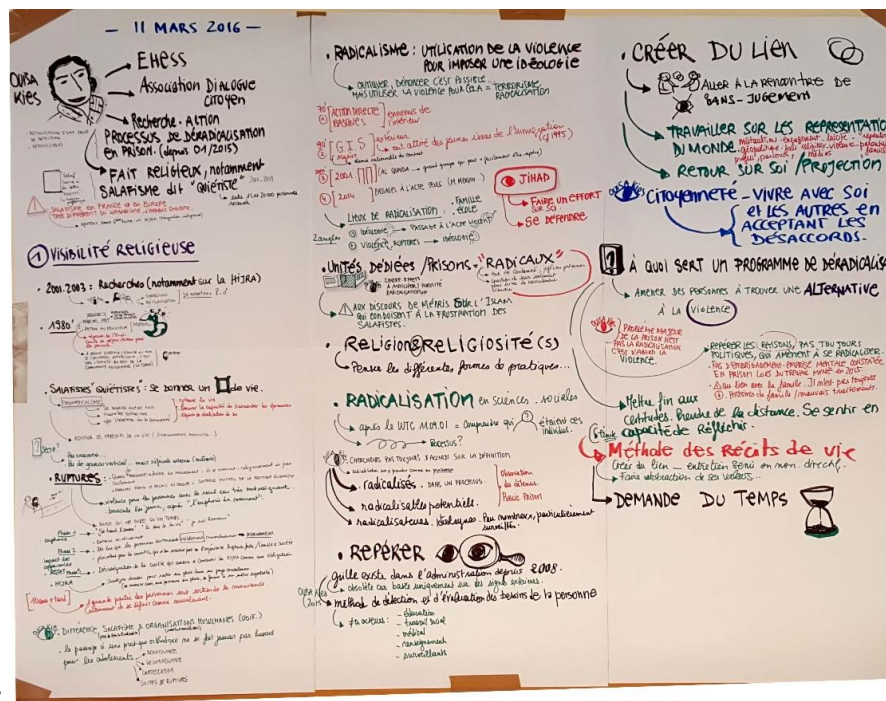
COMMENT LES COMPRENDRE?

Jour 3 : Fait religieux et radicalisation

Dans la continuité des deux séances précédentes, cette journée s'est appuyée sur l'intervention externe de Ouisa Kies, sociologue spécialisée dans l'étude du fait religieux salafiste et des processus de radicalisation violente.

Le choix de s'appuyer sur la recherche en sciences sociales est affirmé tout au long de cette formation-action. La radicalisation et notamment celle qui aujourd'hui conduit des personnes à passer à l'acte terroriste islamiste, fait l'objet de peu de recherches en France et plus largement dans la communauté scientifique. Si une littérature nouvelle se développe depuis les attentats ayant été commis en France, les thèses divergent parfois ou peuvent manquer de précisions. La rigueur de l'observation des sciences sociales est un appui nécessaire dans un processus de formation-action. Nous avons construit la séance autour de l'intervention de Ouisa Kies, avec un premier travail en sous-groupe de repérage des questions que le groupe souhaitait poser tout au long de la journée.

Vidéo de l'intervention sur le blog de la formation-action.



Fresque réalisée durant l'intervention :

Compte-rendu de l'intervention :

Introduction :

Ouisa Kies est sociologue, chercheuse à l'EHESS. Elle a travaillé au sein de l'association Dialogue Citoyen et mène une recherche-action sur les processus de déradicalisation en prison depuis janvier 2015. Elle a entre autres pour missions d'actualiser une grille de détection à partir de l'observation de détenus ciblés.

Elle a travaillé notamment sur le fait religieux et plus particulièrement le salafisme quiétiste entre 2001 et 2003. A ce jour, on recense entre 15 et 20 000 personnes qui suivent cette tradition. Le salaf désigne celui qui suit à la lettre les hadiths, qui représentent la tradition prophétique.

A noter, le salafisme tel qu'il se construit dans les pays européens est différent de celui pratiqué en Arabie saoudite. Les salafs européens ajoutent aux 5 piliers de l'Islam un 6^{ème}, la hijra ou l'émigration religieuse.

1. La visibilité religieuse :

Les observations qui suivent sont le fruit d'un travail de recherche mené entre 2001 et 2003 auprès de 30 personnes « salafs », hommes et femmes, converties ou « ré-islamisées ».

- **Dans les années 80**, émerge en France une revendication sociale d'égalité, incarnée par la Marche de 1983 pour l'Egalité et contre le racisme. Cette période, marquée au niveau mondial par un retour au religieux, va voir se croiser revendications fortes d'égalité de traitement au sein de la communauté nationale avec l'émergence d'un repli sur la communauté musulmane (Ouma). A défaut d'égalité dans la Nation, c'est vers l'égalité promise par la communauté que l'on se tourne.
- **Que disent les salafistes quiétistes de leur pratique :**
 - o Se donner un cadre de vie
 - o Se marier entre nous
 - o Travailler entre nous
 - o Effet libérateur de la communauté
 - o Rythme la vie
 - o Donne la capacité de surmonter les épreuves (racisme, chômage, discriminations, délinquance)
 - o Espace de réalisation de soi
- **Peut-on considérer ce mouvement comme une secte ?** Pas vraiment répond Ouisa Kies car il n'y a pas de gourou vertical...mais il existe tout de même des référents externes, les oulémas.

- **Un processus marqué par les ruptures :**

- Quand une personne adhère au mouvement, elle se marie religieusement et pas civilement. Le mariage prend alors le relais du groupe, en devenant un espace de contrôle mutuel de la pratique rigoriste.
- C'est une violence pour les personnes avec le recul car c'est très contraignant.
- **Les phases :**
 - Phase 1 : l'euphorie.
 - Phase 2 : l'expérience des discriminations et de l'impact des apparences : dès lors que les personnes converties ou ré-islamisées deviennent « visiblement » musulmanes rigoristes, la violence est forte. L'expérience du rejet et des discriminations est d'autant plus violente pour des personnes converties qui ne l'avaient jamais vécu auparavant.
 - Phase 3 : le rejet la hijra. De cette expérience violente de rejet de la part de la société naît une désintégration sociale qui amène à penser la hijra comme obligation. Il s'agit alors pour les personnes de développer des stratégies à la fois matrimoniales économiques et professionnelles pour pouvoir rester dans un pays musulman (devenir boulanger, épouser quelqu'un sur place...)

10 ans plus tard, interrogées sur ce parcours, une grande partie a quitté le mouvement mais continue de se définir comme musulmane.

⇒ Le passage à une pratique orthodoxe ne se fait jamais par hasard pour les adolescents :

- Renaissance
- Reconnaissance
- Contestation
- Suite de ruptures
-

2. Le radicalisme ou l'utilisation de la violence pour imposer une idéologie :

Ici, il ne s'agit pas de confondre critique, dénonciation d'un système mais bien le fait d'utiliser la violence pour cela.

- Années 70 : Action Directe et terrorisme Basque => ennemis de l'intérieur
- Années 90 : GIS et Algérie => ennemis de l'extérieur mais lien fort avec une partie de la jeunesse issue de l'immigration. Les connexions entre les protagonistes des attentats de 1995 et ceux de 2012 puis 2015.
- 11 septembre 2001 : Al Qaïda, grand groupe ; plus facilement repérable
- 2012, 2015 : M.Merah, Frères Kouachi, Groupe du Bataclan...passages à l'acte d'individus seuls ou en petits groupes, moins repérables.

⇒ Que veut dire Jihad ? Deux formes de jihad, celui qui consiste à faire un effort sur soi-même et celui qui vise à se défendre.

Contrairement aux idées reçues, ce n'est pas prioritairement en prison mais à l'école ou dans la sphère familiale. Deux angles d'analyse différents sur ce processus :

1. => l'idéologie est la source du passage à l'acte violent.
2. => des violences, des ruptures amènent à embrasser une idéologie.

Vouloir créer anticiper un lien entre le salafisme et le terrorisme peut avoir des contre-effets, notamment en construisant un discours de méfiance et de mépris vis-à-vis de l'islam. En effet, il faut pouvoir distinguer et penser les différents niveaux de pratiques – religiosité (s) dans la religion.

La grille d'analyse proposée est construite à partir d'un travail mené auprès de « radicaux » : personnes incarcérées dans des unités dédiées, ayant commis des actes terroristes ou ayant contribué à leur planification. Détenus, condamnés, prévenus.

Ainsi, la recherche, mobilisée aux lendemains du 11 septembre 2001 distingue plusieurs catégories, sans toujours s'accorder sur leur périmètre, utilisées en milieu carcéral :

- Radicalisés
- Radicalisables potentiels
- Radicalisateurs - idéologues (peu nombreux et particulièrement surveillés)

3. Comment repérer les situations de radicalisation ? :

Depuis 2008, une grille de repérage existe au sein de l'administration pénitentiaire mais basée uniquement sur des signes extérieurs, elle est aujourd'hui obsolète.

Depuis janvier 2015, Ouisa Kies et une équipe de professionnels travaillent à une réactualisation de cette grille en partant de l'évaluation des besoins de la personne. En associant différents acteurs, l'observation se fait plus fine : éducation, travail social, médical, renseignements, surveillants.

4. Créer du lien – une posture de travail pour réfléchir au concept de « déradicalisation » :

- Aller à la rencontre, sans jugement
- Travailler sur les représentations du monde en proposant des analyses et des débats : militantisme, laïcité, engagement, témoignages de « repentis », géopolitique, fait religieux, violence, parentalité, famille, projet, parcours, médias.
- Retour sur soi, projection
- S'appuyer sur les méthodes d'entretien et de récits de vie nécessite de faire abstraction de soi et de ses valeurs.

⇒ Travailler la citoyenneté, c'est vivre avec soi et les autres en acceptant les désaccords.

A quoi sert un programme de déradicalisation ?

- ⇒ A amener des personnes à trouver une alternative à la violence
- ⇒ A repérer les raisons, pas toujours politiques, qui amènent à se radicaliser.
- ⇒ A mettre fin aux certitudes, prendre de la distance, se sentir en capacité de réfléchir.

Ouisa Kies : « Le problème de la prison, ce n'est pas la radicalisation, c'est d'abord la violence (...) dans mon travail, je n'ai pas constaté d'embrigadement, d'emprise mentale (...) je suis méfiante quand on parle du rôle de la famille pour désebrigader. Le lien à la famille n'est pas toujours positif. On peut trouver des histoires de famille très lourdes avec des mauvais traitements... »

Conclusion du tronc commun :

L'articulation entre principe de laïcité, valeur d'égalité, discriminations et radicalisation violente a permis aux membres du groupe de prendre conscience de la dimension globale et sociale de ces phénomènes de ruptures. Construire une posture professionnelle à la croisée de ces chemins est une étape essentielle pour construire durablement du lien sur un territoire.

L'étape suivante des ateliers permettra :

- **De stabiliser un réseau de professionnel-les**
- **De repérer les leviers d'action en matière de suivi individuel**
- **D'identifier des pistes de travail pour développer des projets collectifs qui renforcent les liens et la citoyenneté.**